Travail-Démoctatte-Paix

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DE L'ADMINISTRATION GENERALE, DU PERSONNEL ET DU MATERIEL DECRET No 70/57 /ETR/D.AGPM.-

portant nomination de Mr. MONGO Joseph en qualité d'Attaché Culturel à l'Ambassadme de la République Populaire du Congo à PARIS (France)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE .
CHEF DE LIETAT

PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT;

VU la constitution du 30 Décembre 1969 de la République Populaire du Congo;

VU le décret nº 66/92 du 2 Mars 1966 portant organisation du Ministère des Affaires Etrangères;

VU le décret n° 61/143 du 27 Juin 1961 portant statut commun des cadres du personnel Diplomatique et Consulaire de la République Pepulaire du Congo:

VU les décrets n°s 62-287 du 8 Septembre 1962 et 67/II6 ETR-D.AGPM du I6 Mai 1967 fixant la rémunération des Agents Diplomatiques et Consulaires de la République Populaire du Congo à l'Etranger

VU le décret nº 67/102 du 6 Mai 1967 réorganisant les structures des Ambassades de la République Populaire du Congo à l'Etranger; VU le décret n° 68/349 du 26 Décembre 1968 portant nomination

de Monsieur ANIZOCK Jean en qualité d'Attaché Culturel à Parie;
VU le décret nº 70/2 du 4 Janvier 1970 portant nomination des
membres du Conseil d'Etat de la République Populaire du Congo;
Sur P oposition du Ministre des Affaires Etrangères;
Le Conseil d'Etat entendu;

DECRET

ARTICLE ler. - Monsieur MONGO Joseph, Inspecteur principal des Polices de ler échelon, précédemment en service à Brazzaville, ast nommé en qualité d'Attaché Culturel à l'Ambassade du Congo à PARIS en remplacement de Monsieur ANIZOCK Jean, appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré et publié au journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.-

BRAZZAVILLE, LE 3 MARS 1970

Le Commandant Marin NGOUABI.-

Par Le Président de la République
Chef de l'Etat
Président du Conseil d'Etat
Le Vice-Président du Conseil d'Etat
charge de Plan et de l'Administration
du Térritoire

Le Gerde des Sceaux, Ministre de la Justice et du Travail

M. A. MOUDILENO MASSENGO.

Edt. Alfred RADUL.

P. Le Ministre des Affaires Etrangères

COMMANDANT A. RAOUE

Le Ministre des Finances et du Budget.

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Mines essurant l'Intérim

CH. STANNARD.